



FICHE D'INSCRIPTION – CAMP D'ÉTÉ 2026 ASSOCIATION GREGORY & DIDIER

Informations Générale

1. INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT(E)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / 20____ Âge : _____

Sexe : Masculin Féminin Autre Je ne souhaite pas le préciser

Adresse complète :

Rue/N° : _____

NPA / Localité : _____

Nationalité : _____ Langue parlée : _____

2. COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX (PARENTS / CURATEURS)

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 (optionnel) :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Téléphone :

Téléphone :

E-mail :

E-mail :

Relation avec l'enfant : Père Mère

Relation avec l'enfant : Père Mère

Tuteur Autre : _____

Tuteur Autre : _____

3. PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (si parents injoignables)

Nom et prénom : _____

Lien avec le participant : _____

Téléphone (privé) : _____

Téléphone (mobile) : _____



INFORMATIONS MÉDICALES ET BESOINS PARTICULIERS

4. INFORMATIONS MÉDICALES

Médecin traitant :

Nom : _____ Tél : _____

Adresse du cabinet : _____

Assurance maladie / Accident :

Compagnie : _____ N° de police : _____

Allergies (aliments, médicaments, piqûres, autres) :

Conditions médicales particulières (asthme, diabète, épilepsie, etc.) :

Médicaments à prendre pendant le camp :

Aucun

Oui (veuillez joindre l'ordonnance originale et le médicament dans son emballage)

Détails : _____

Régime alimentaire spécifique :

Aucun Végétarien Végétalien Sans porc Sans gluten Sans lactose

Autre : _____

Autres informations ou besoins particuliers (logistique, psychologique, etc.) :

5. ACTIVITÉS NAUTIQUE

Niveau de natation de l'enfant :

Ne sait pas nager

Débutant (peut se déplacer sur une courte distance)

Niveau intermédiaire (nage sans aide sur plusieurs mètres)

Bon nageur (à l'aise en eau profonde)

Informations complémentaires éventuelles (peur de l'eau, besoins spécifiques, etc.) :



Autorisations

6. AUTORISATIONS ET CONSENTEMENTS

A. Autorisation de participation

Je soussigné (e), déclare que _____ est apte à participer au camp d'été 2026 organisé par l'Association Gregory & Didier. Je certifie l'exactitude des informations fournies.

B. Autorisation de soins d'urgence

J'autorise les responsables du camp à prendre toute mesure médicale d'urgence nécessaire (Consultation, hospitalisation, intervention) en cas de besoin. Les frais médicaux restent à la charge de l'assurance du participant.

C. Autorisation de droit à l'image

J'autorise l'Association Gregory & Didier à utiliser des photos/vidéos de mon enfant à des fins promotionnelles.

Je n'autorise pas l'utilisation de l'image de mon enfant.

D. Autorisation de sortie

J'autorise mon enfant à participer aux sorties et déplacements prévus dans le cadre du programme.

F. Activités nautiques

J'autorise mon enfant à participer aux activités nautiques organisées dans le cadre du camp d'été 2026.

Je n'autorise pas mon enfant à participer aux activités nautiques

G. Engagement au respect du règlement

Je soussigné(e), _____, représentant(e) légal(e) de l'enfant _____, déclare avoir pris connaissance du règlement du camp d'été 2026 de l'Association Gregory & Didier (annexe, point 4) et m'engage à ce que mon enfant le respecte durant toute la durée du camp.

Je comprends que le non-respect du règlement peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du camp.

7. VALIDATION

Date et lieu :

Signature du/de la représentant(e) légal(e) :

À retourner complété par e-mail à : associationgregorydidier@etik.com ou par courrier postal avant le 30.06.2026.



Annexe

(Cette partie ne doit pas être renvoyée mais à conserver par le représentant.e du/de la participant.e)

1. COORDONNÉES DE L'ORGANISATION

Association Gregory & Didier

Rue du Roc 8, 2000 Neuchâtel

Téléphone : +41 79 644 38 28

E-mail : associationgregorydidier@etik.com

Site web : <https://www.associationgregorydidier.ch>

2. CAMPS 2026

Dates : Du 27 juillet 2026 dès 11h00 Au 31 juillet 2026 à 15h30

Lieu : Saint-Blaise, Bâtiment polyvalent Latena

Prix : Gratuit

3. DÉLAI DE RÉPONSE :

Une confirmation de réception de l'inscription vous sera communiquée dans les 2 semaines. Si vous ne recevez aucune réponse, merci de contacter l'organisation.

La confirmation de l'inscription vous sera transmise au plus tard **le 10 juillet 2026**.

4. RÈGLEMENT DU CAMP

A. Sécurité et bien-être :

- Les participant.e.s doivent suivre les consignes de sécurité données par les moniteurs et monitrices du camp.
- Aucun objet dangereux n'est autorisé sur le site du camp.
- Les enfants doivent signaler tout accident ou problème de santé aux moniteurs.
- Les enfants doivent être affilié.e.s auprès d'une assurance maladie et accident.
- Chaque participant.e se doit d'avoir une assurance responsabilité civile.
- Les frais éventuels d'ambulance ne sont en aucun cas pris en charge par l'association, ils incombent aux représentants légaux de l'enfant.

B. Respect des autres :

- Le respect mutuel est essentiel. Les participant.e.s doivent traiter les autres avec gentillesse et considération.
- Aucune forme de harcèlement, de violence physique ou verbale ne sera tolérée.



C. Hygiène et propreté :

- Les participant.e.s sont tenus de maintenir une hygiène personnelle adéquate (si difficulté à ce niveau, nous le signifier).
- La propreté des locaux et des espaces communs doit être préservée.

D. Participation aux activités :

- La participation aux activités organisées est obligatoire, sauf en cas de problème de santé.
- Les participant.e.s doivent respecter les horaires des activités et des repas.

E. Respect de l'environnement :

- Les participant.e.s sont responsables de la préservation de l'environnement du camp.
- Les déchets doivent être triés et jetés dans les poubelles appropriées.

F. Utilisation des équipements :

- Les participant.e.s doivent utiliser les équipements et les installations du camp de manière appropriée et en suivant les consignes données par le personnel.

G. Communication avec les parents :

- Les moniteurs et monitrices seront disponibles en tout temps sur le numéro de l'association, mais ne sont pas tenu.e.s de faire un retour chaque jour. Une explication personnelle de la semaine sera effectuée lors de la fin du camp.
- Les parents doivent informer le personnel du camp de toute condition médicale ou préoccupation particulière concernant leur enfant.

H. Interdiction d'objets personnels de valeur :

- Il est fortement recommandé de ne pas apporter d'objets personnels de valeur. Le camp n'est pas responsable de la perte ou des dommages.

I. Respect des consignes du personnel :

- Les participant.e.s doivent suivre les instructions du personnel du camp en tout temps.

G. Infractions et sanctions :

- Tout manquement aux règles du camp peut entraîner des sanctions appropriées, allant d'avertissements à l'exclusion du camp, selon la gravité de la situation.